

vivre à chabreloche

infos municipales n°30

2017

fleurissement du bourg
extension du cimetière
station-service




Chabreloche



« Il faut savoir être citoyen, c'est-à-dire "faire de la politique". Certes, en faire c'est courir le risque de se tromper ; mais ne pas en faire c'est être sûr de se tromper. »

Albert Jacquard

Le mot du maire

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je présente à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour l'année 2018

Cette année verra l'avancement et la fin d'un gros chantier commencé l'été 2017, la rénovation énergétique du groupe scolaire Jules-Ferry, ce bâtiment emblématique de notre commune et auquel nous sommes tous attachés, date de 1932 et avait besoin de se mettre aux normes actuelles pour améliorer le confort et les conditions de travail des enseignantes et des enfants, et pour alléger la facture énergétique de la commune.

Malgré la baisse continue des subventions, nous poursuivons les travaux d'amélioration de la qualité de l'eau (reminéralisation et protection des captages), d'entretien de la voirie communale, d'agrément du plan d'eau, d'embellissement du bourg (réfection du jardin devant la mairie et fleurissement des jardinières). Nous avons fait procéder aux travaux d'agrandissement du cimetière pour augmenter la capacité d'accueil de 74 nouvelles sépultures. Nous espérons que l'ouverture de la station-service intercommunale courant 2017 va contribuer à soutenir l'activité commerciale du bourg, en fidélisant une clientèle qui peut ainsi trouver tout ce dont elle a besoin sur place. Nous avons décidé le transfert de la bibliothèque municipale dans l'ancien commerce de chaussures, assurant ainsi à ce service communal une meilleure visibilité et évitant un local vide en centre-bourg. Merci aux bénévoles qui font vivre la bibliothèque et qui vont se mobiliser pour l'améliorer encore.

Vous avez entendu parler de la diminution décidée par l'Etat des contrats d'emplois aidés. Cela nous touche durement, nous perdons 2 employés, nous avons privilégié le maintien des emplois sur l'école, pour cette année, nous ignorons ce qu'il en adviendra l'an prochain.

Cette année encore, c'est le conseil municipal qui a assuré l'organisation de la fête de la Saint-Jean, les bonnes volontés sont invitées à nous rejoindre pour ce moment convivial de la vie de la commune. Merci aux associations qui se mobilisent à nos côtés et qui montrent tout au long de l'année efficacité, dévouement et dynamisme.

Je vous renouvelle l'assurance de mon dévouement,

Sincèrement, Christian Genest, maire

Sommaire

- P. 2 : Le mot du maire
- P. 3 : La mairie à votre service
- P. 4 : Tarifs municipaux
- P. 5 : La mairie vous informe
- P. 6 et 7 : Les finances de la commune
- P. 8 à 14 : Les élus vous informent
- P. 15 à 17 : Vie de la commune
- P. 18 : La bibliothèque municipale
- P. 19 : Portrait : Eliane Ponson
- P. 20 et 21 : Etat civil
- P. 22 et 23 : Histoire locale
- P. 24 : Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- P. 25 : PNR Livradois-Forez
- P. 26 et 27 : L'école
- P. 28 à 36 : Les associations
- P. 37 : Nouvelle collecte des ordures ménagères
- P. 38 : Calendrier des collectes et consignes
- P. 39 : Photo souvenir
- P. 40 : Repas de quartiers

Merci à tous les collaborateurs de ce numéro, élus, agents, enseignantes, responsables d'associations, M. Faye, familles pour les photos.

Responsable de la publication :

Christian Genest

Mise en page : Mireille Carton

Crédit photographique : Mireille Carton, Didier Thérias

Imprimerie : Le Point-Thiers

La mairie à votre service



Téléphone : 04 73 94 20 49
Fax : 04 73 94 28 60
15, rue de Lyon 63 250 Chabreloche
mail : mairie.chabreloche@wanadoo.fr
Site : <http://www.chabreloche.com>

Quelques numéros utiles

Pharmacie

Bourdelle-Seychal : 04 73 94 20 22

Cabinet dentaire

Mme DUMOUSSET : 04 73 94 20 72

Infirmières :

Mme PARRAIN : 04 73 94 27 63

Mme COUDERT : 06 26 51 46 30

Mme ROSE : 04 73 94 28 94

Mme CUBIZOLLES : 06 59 48 52 27

Médecin : **M. MOISA** : 04 73 94 43 08

Pédicure-podologue :

Mme DESSEIGNE : 04 77 65 04 92

Masseurs-Kinésithérapeutes :

Mme MARAFICO : 06 23 99 56 69

Mme MANCEAU : 06 75 69 14 90

Ecole Publique : 04 73 94 22 71

Maison de Retraite :

(résidence Chandalon) : 04 73 94 49 35

Taxi Vincent : 04 73 94 40 58

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 8h30-12h/13h30-18h

Mardi : 13h30-18h

Mercredi : 13h30-18h

Jeudi : 13h30-18h

Vendredi : 8h30-12h/13h30-17h

LA POSTE

Attention, nouveaux horaires:

Mardi-Mercredi-Vendredi :

9h-12h15

13h45-17h

Jeudi :

10h-12h15

15h45-17h

Samedi

9h-12h15

Relevé du courrier dans la boîte :
jusqu'à 15h30 et 12h le samedi

Bibliothèque municipale

rue de Clermont
Tél : 04 73 94 99 30

Mercredi 14h30-16h30

Vendredi 16h30-18h

sauf vacances scolaires

Samedi 10h30-12h

AUTRES SERVICES

La Poste : (particuliers) : 3631

Sous-Préfecture : 04 73 80 80 80

Perception Thiers : 04 73 80 62 66

Hôtel des Impôts (Thiers) : 04 73 51 06 78

Ordures ménagères : TDM 04 73 53 93 08

Déchetterie Saint-Rémy/Durolle : 04 73 80 12 11

TDM(Communauté de Communes) : 04 73 53 24 71

DDT (Equipement Thiers) : 04 73 51 79 80

Gendarmerie (Thiers) : 04 73 80 72 11

Conseil départemental division des routes :
04 73 73 48 21

Permanences

Assistante sociale du Conseil départemental: (RSA, APA ...)

le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 13h30 à 16h (sur RV au 04 73 80 86 40)

Tarifs des services municipaux

Salles municipales

Salle Fernand-Bernard

Capacité 250 places assises pour un repas dansant. Louée sur demande écrite adressée au secrétariat de mairie pour l'organisation de toute manifestation compatible avec l'état des lieux. Louée sans licence.

Repas dansant :

Association locale : 195 €

Association extérieure : 260 €

Mariage ou repas privé :

Habitants de la commune : 195 €

Extérieurs à la commune : 260 €

Bal : (associations locales uniquement) : 260 €

Matinée dansante :

Association locale : 195 €

Association extérieure : 260 €

Repas en matinée (incluant l'utilisation de la cuisine et de la vaisselle) et **repas annuel d'associations** :

Association locale : 150 €

Association extérieure : 180 €

Soirée Spectacle, Loto, Vin d'honneur, Concert :

Association locale : 115 €

Association extérieure : 150 €

Expositions, Démonstrations, associations et privés :

Pour une activité

non commerciale : 150 €

Pour une activité commerciale :

Habitants de la commune : 210 €

Extérieurs à la commune : 420 €

Aux tarifs désignés ci-dessus s'ajoutent :

Chauffage : 70 €

Cuisine : 50 €

Vaisselle : 33 €

Nettoyage spécial : 110 €

Caution : 330 €



Services scolaires

Cantine scolaire : 2,60 € par élève et par jour

Garderie scolaire : 14,20 € par élève et par mois

Transport scolaire : le transport scolaire est maintenant géré par le conseil départemental. Le montant de la participation familiale demandée est fonction du revenu du foyer.

CONCESSIONS CIMETIERE ET COLUMBARIUM

Concession 1 place : 3 m² : 210 €

Droits d'enregistrement : 25 €

Total : 235 €

Concession 2 places : 6m² : 420 €

Droits d'enregistrement : 25 €

Total : 445 €

Case columbarium :

15 ans : 150 €

30 ans : 300 €

(pas de droits d'enregistrement)



Attention à votre compteur d'eau

Le compteur d'eau est votre propriété. Vous devez le protéger contre le gel. En cas de non fonctionnement, nous devons établir une évaluation forfaitaire de votre consommation qui peut vous être préjudiciable.

Un compteur défectueux doit être remplacé.

Concernant les branchements : la commune est propriétaire de la conduite principale. Il appartient à chaque particulier de faire exécuter par l'entreprise de son choix les travaux de branchement et l'installation de la vanne d'arrêt et d'assurer l'entretien.

Au préalable, faire une demande de branchement en Mairie.

Ne gaspillons pas l'eau !

rappel :

prix d'achat d'un

compteur : 50 €



Fontaine aux Issards



Tripiès de la chasse
salle Fernand-Bernard
mars 2017

Salle du Stade

Capacité de 60 places assises.

Location : 80 € (gratuit pour les associations) 95 € avec la vaisselle

Caution : 35 €

« Marchons dans nos campagnes » à Chabreloche

« **Marchons dans nos campagnes** » propose des marches, une fois par semaine, hors vacances scolaires, destinées aux personnes âgées de 60 ans et plus « qui ne sont pas dans un club en principe, qui peuvent être isolées du fait de leur éloignement ou qui peuvent avoir peur de sortir suite à une chute ».

La marche d'une heure, sur 1,5 à 3 km, est encadrée par des animateurs diplômés du groupe associatif SIEL BLEU ou l'association Les Chemins de Traverse à Puy-Guillaume, qui peuvent aussi aller chercher les participants à leur domicile, au moyen d'un minibus.

L'objectif n'est pas le seul effort mais plutôt de « **prévenir la dépendance, favoriser l'autonomie, renforcer le lien social et rompre l'isolement** ». En effet, chaque séance est suivie d'un moment de convivialité. Un local de rapatriement est aussi affecté à chaque sortie, en cas de mauvais temps, pour pouvoir travailler sur le renforcement musculaire ou de la gymnastique avec l'animateur. L'opération fait également l'objet d'une évaluation par l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps) afin de voir son impact sur les utilisateurs. Tant sur le physique que le relationnel.

Inscriptions via le Clic de Thiers au 04.73.51.75.85. A Chabreloche, les marches partent de la salle du foot, 36 rue du stade, le mercredi matin à 10h.

Les participants à la marche du 11 octobre encadrés par Elodie Fougeray éducatrice sportive du SIEL.



Photo Michel Mense

La commune se mobilise pour

vos santé et votre pouvoir d'achat



L'association **ACTIOM** « Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat » est une association d'assurés loi 1901, totalement indépendante.

Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents face aux assureurs et mutuelles, afin de négocier et obtenir les meilleures conditions : garanties options, tarifs, services & avantages, partenaires...

Née de la volonté d'élus locaux de favoriser l'accès aux soins de santé pour leurs administrés, **Ma Commune Ma Santé** est la réponse adaptée pour des centaines de communes partout en France.

La commune, dans cette démarche d'action sociale, propose les services de l'association Actiom afin que les administrés puissent bénéficier de **Ma Commune Ma Santé**, une solution santé mutualisée, adaptée aux besoins et aux budgets de chacun.

lundi 5 février 2018 à 17 h 00, à la mairie réunion publique d'information

sur **Ma Commune Ma Santé**

Bilan financier, le compte administratif 2016

On appelle compte administratif le document qui retrace le résultat financier de l'année précédente, c'est à dire le total des recettes et des dépenses réalisées au cours de la dite année. Il fait apparaître soit un déficit, soit un excédent pour les deux sections : fonctionnement et investissement.

De son côté, le percepteur établit, lui, un compte de gestion qui doit refléter les mêmes chiffres et les mêmes résultats. Ce sont les outils de contrôle de la commune en matière de gestion. La collectivité et le receveur municipal doivent être en accord.

Une fois ces documents approuvés par le conseil, le budget est établi et validé en reprenant les excédents et déficits des sections. Les deux sections doivent être équilibrées.

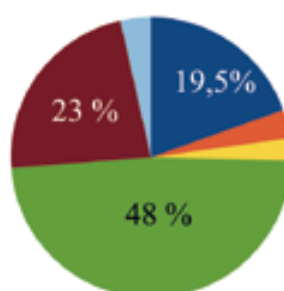
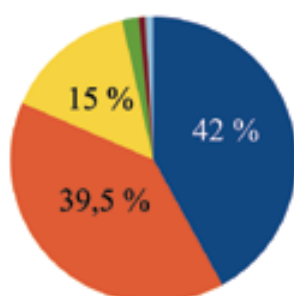
SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES REALISEES	803 695.36 €	RECETTES REALISEES	205 931.08 €
Excédent 2015	<u>176 333.74 €</u>		
Total	1 185 960.18 €	Total	205 931.08 €
DEPENSES REALISEES	691 207.77€	DEPENSES REALISEES	124 606.98 €
		Déficit 2015	<u>133 984.40 €</u>
		Total	52 660.30 €
SOIT UN		SOIT UN	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		DEFICIT D'INVESTISSEMENT	
de 288 821.33 €		de 52 660.30 €	
<p>Sur l'exercice seul, sans reporter le solde de l'année antérieure, un excédent de 112 487.59 € est dégagé : le fonctionnement annuel n'est pas déficitaire.</p>		Reste subventions à percevoir 165 847.55 €	
<p>Sur l'exercice un montant de 102 234 € était prévu pour financer les dépenses d'investissement.</p>		Reste dépenses à réaliser <u>211 366.89 €</u>	
<p>Le résultat de l'année permet de réajuster cette prévision au plus juste.</p>		Soit un solde à financer de 45 519.34€	
		<p>Ce solde de 45 519.34€ est ajouté au déficit de 52 660.30 €. Il est donc nécessaire de prélever sur l'excédent de fonctionnement la somme de 98 179.64 €</p>	

Ainsi, en section d'investissement, le montant nécessaire à prélever est de 98 179.64€, on prélèvera donc cette somme sur les 288 821.33 € d'excédent de fonctionnement et on reportera la différence aux recettes de fonctionnement de l'année suivante.

BUDGET PREVISIONNEL 2017

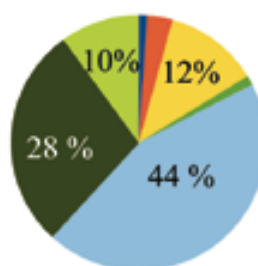
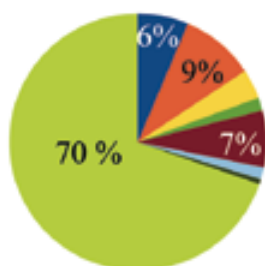
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	976 136,00	RECETTES	976 136,00
Charges à caractère général: énergie, fournitures, travaux d'entretien, frais de gestion	409 753,00	Excédent année précédente	190 641,69
Charges de personnel et frais assimilés	386 000,00	Remboursement frais de personnel (maladies et contrats aidés)	32 000,00
Taxes obligatoires-subventions-participations et autres charges	146 183,00	Produits de location, redevances gaz,edf, part. familles garderie cantine	25 320,31
Charges financières	18 000,00	Impôts et taxes reçues (dont 82000€ CCMT réversion TP)	472 663,00
Charges exceptionnelles	7 500,00	Dotations - subventions et participations État et Département	221 011,00
Virement à la section d'investissement	8 700,00	Revenus des immeubles, produits de gestion	34 500,00



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	823 563,00	RECETTES	823 563,00
Déficit d'investissement reporté	52 660,30	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	8 700,00
Remboursement d'emprunts, amortissement, taxe aménagement sur PC	76 604,82	Dotations (Fonds compensation TVA, Taxe aménagement, amortissement, caution)	26 843,36
Agrandissement cimetière	30 641,35	Affectation d'une part de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente	98 179,64
Achat véhicule et défibrillateur	13 540,00	Remboursement avance de trésorerie Syndicat	10 000,00
Voirie Communale et épandeur à sel	58 512,25	Pour rénovation Groupe scolaire	
Enfouissement lignes téléphone et électriques	12 891,55	Emprunt	365 251,00
Mise aux normes accessibilité	4 571,60	Subvention État	232 000,00
Rénovation Groupe Scolaire	574 141,13	Subvention Département	82 589,00



BUDGETS ANNEXES	FONCTION...	Investissement
EAU	149 523,00	115 267,00
ASSAINISSEMENT	50 259,00	42 706,52
LOGEMENTS SOCIAUX	98 451,00	33 871,00

Les élus vous informent

CCAS

Fête des Aînés le 26 novembre 2017

Cette année, plus de 100 de nos séniors ont répondu présents à notre invitation pour leur fête de fin d'année à la Salle Fernand-Bernard.

L'ambiance fut très chaleureuse et nos convives se sont régalez de l'excellent repas préparé par les commerçants de Chabreloche et servi par les conseillers municipaux, visiblement heureux de participer ensemble à cette journée festive.

L'orchestre de Michel Fougeroux a animé l'après-midi et fait danser notre public enchanté de se distraire et de se retrouver toujours plus nombreux chaque année.

Un vrai moment de partage et d'échange également très apprécié par le conseil municipal.



Donc, rendez-vous l'année prochaine !!!

Nous avons distribué 124 colis, 39 ont été apportés aux résidents des maisons de retraites, 11 personnes ne désiraient ni colis ni fête.

Claudine Soanen

Culture-patrimoine



Les Concerts de Vollore ont proposé cette année un concert original salle Fernand-Bernard : The Schubert experience, variations jazz sur le trio n°1 en si bémol majeur op 99 de Franz SCHUBERT avec Aurélie Chenille au violon, Yannick Chambre au piano Fender Rhodes, Davy Sladek aux saxophones.

Une soirée qui a vu de nombreux mélomanes remplir la salle et se retrouver après le concert autour d'un verre offert par la municipalité.



Plusieurs projets culturels ont été menés en partenariat avec l'association **Les Amis de la Bibliothèque de Chabreloche** qui gère et anime la bibliothèque municipale :

Le tableau de l'église a été restauré grâce à des dons faits à l'association ; la restauration effectuée par Agnès Dupuy (Ambert), a permis de découvrir certains éléments de l'histoire de ce tableau : cette copie de bonne facture d'un **Titien** : *Le transport du Christ vers le tombeau*, qui se trouve au musée du Louvre, est signée **Joséphine Junosza**, femme peintre qui a vécu aux **Hommades** pendant la



période de la dernière guerre, elle est connue sous le nom de « la Génosa ». Le cadre provient des **ateliers Bouche** installés également à Chabreloche pendant la guerre. Le tableau a été fixé sur le mur droit de la nef et un projecteur a été installé par la municipalité. L'inauguration a eu lieu le 21 juin 2017 et a été suivie d'un concert dans le cadre de la Fête de la musique : le duo **Népentès** (guitare et violoncelle) a fait vibrer les auditeurs en interprétant des musiques espagnoles du grand répertoire classique. Une belle soirée.



En partenariat avec la **Communauté de communes** et dans le cadre de la **saison culturelle**, deux spectacles ont été présentés salle Fernand-Bernard en 2017 :

Le 29 janvier, le **Guinguette Show** a permis de commencer l'année sous le signe du twist et de la bonne humeur, spectacle porté par l'association Les amis de Chandalon.

Le 19 novembre : **Dans ma tête**, par la compagnie Entre-Eux- Deux-Rives. Spectacle tout public, poétique, à la fois grave et humoristique sur la thématique de l'autisme. Une centaine de personnes, adultes et jeunes, ont profité de ce moment intense. Spectacle porté par Les Amis de la bibliothèque de Chabreloche dans le cadre du festival départemental Les automnales.



Le 30 septembre la **Lecture en magasin** a réuni ses fidèles et quelques autres : cette année le thème proposé était : *Récits d'enfance*. 40 personnes ont pu écouter les textes lus et choisis par Michèle Belligat dans l'ambiance cosy du magasin de Corinne Beauvoir. Un pot amical a permis ensuite les échanges.

Mireille Carton

Nous cherchons des informations sur « la Génosa », ou son fils « Stanis », ou sur l'entreprise de cadres Bouche, merci de vous signaler en mairie si vous détenez des renseignements.

Commission Ecole – Enfance – Jeunesse



La rentrée des classes, d'habitude bien rodée, a connu cette année un grand chamboulement mais grâce à l'énergie de plusieurs intervenants tout s'est finalement bien déroulé et continue à l'être. En effet, compte tenu d'un vaste chantier de rénovation thermique du groupe scolaire, l'accès aux classes

habituelles était devenu impossible. Après avoir envisagé de répartir les élèves dans différentes salles municipales, la mairie a fait le choix d'investir une lourde somme dans la location de 6 modules algecos aménagés en classes et 2 modules sanitaires. Ces modules sont très fonctionnels et entièrement neufs. Ainsi les élèves et le personnel enseignant apprécient énormément les bonnes conditions de travail qui leur sont offertes et saluent à cette occasion le dynamisme de l'association des parents d'élèves qui ont transféré tout le matériel scolaire dans les nouveaux locaux avant la rentrée. De plus, deux contrats aidés étaient menacés d'être supprimés au sein de l'école engageant une lourde désorganisation pour le personnel municipal et une remise en question des services proposés. Mais grâce à l'efficacité de notre municipalité, Céline et Chantal ont leur contrat prolongé pour l'année scolaire et ainsi le service garderie et le deuxième poste d'ATSEM sont maintenus.

Du côté du personnel enseignant, l'école est heureuse d'accueillir depuis la rentrée scolaire une nouvelle maîtresse pour les MS-GS Mlle Navosad Amandine. De plus, l'école bénéficie depuis la rentrée du dispositif « plus de maîtres que de classes ». De ce fait, le maître Thomas Sergère accompagne les classes de CP et de CE1 en temps partiel avec l'école publique de Celles-sur-Durolle sur des situations pédagogiques spécifiques pour renforcer les compétences des élèves en français et mathématiques.

L'organisation du temps scolaire n'a pas été modifiée. Ainsi les élèves peuvent participer gratuitement aux TAP financés par la nouvelle communauté de communes le vendredi

après-midi. Dans ce cadre-là, les équipes d'animateurs travaillant en collaboration avec l'école et la municipalité ont décoré les sapins de Noël pour embellir les rues du bourg.

La commission enfance-jeunesse soutient l'action de l'aide à la scolarité dispensée à un groupe de cinq élèves tous les vendredis soirs. A cette occasion, en collaboration avec les bibliothèques de la Montagne Thiernoise, les jeunes vont participer au concours des Incorruptibles. Après avoir lu



trois séries de livres, ils vont voter pour leur livre préféré. Monsieur le Maire a pris un peu de son temps pour recevoir les en-

fants concernés et leur expliquer les étapes d'un vote et les enjeux de la citoyenneté au sein d'une commune.

Les valeurs du développement durable font aussi partie de



l'action de la commission. Ainsi, durant toute l'année scolaire, une classe va rendre régulièrement visite à la ferme du Chandalon pour connaître le travail du maraîchage bio et reproduire plus tard des gestes bénéfiques à la planète. En association avec les résidents de l'EPHAD du Chandalon, du personnel soignant, de l'association

Les Amis de Chandalon, la classe entretient une jardinière où elle met en application les conseils dispensés sur le jardinage bio et en profite pour

proposer des ateliers d'activités manuelles sur le thème de la nature aux résidents. Les jeunes sont contents de partager ces moments d'entraide et d'échange et les résidents voient leur quotidien égayé par cette jeunesse.



Isabelle Perrin

Saint-Jean 2017

La commission des associations remercie les associations de la commune pour leur participation à la fête patronale de la Saint Jean.

En 2017, Chabreloche a connu 3 jours de festivités en commençant le vendredi soir par le gala de danse. Moment attendu pour les participants et leurs famille et toujours très réussi.

Samedi une vingtaine d'enfants de l'école ont fait leur rallye jeu auprès des commerçants et ont été récompensés. Le concours de boules a connu une participation moyenne. Le feu d'artifice au plan d'eau a une nouvelle fois enchanté une très nombreuse assistance.

Le dimanche après-midi, malgré une forte chaleur le spectacle musical avec le sosie vocal de Michel Sardou et Fabienne Della-Moniqua a distrait un public intéressé.

Et le soir pour clôturer notre Saint-Jean, près de 250 repas ont été servis à la salle Fernand-Bernard par les membres du Conseil Municipal.

La commission s'est réunie pour l'organisation de la St Jean 2018. Toutes les personnes intéressées pour relancer le comité des fêtes peuvent prendre contact avec la Mairie.

La commission des associations



Travaux et réalisations 2017

Station à votre service...



Après 9 ans d'interruption, la station-service a de nouveau accueilli des clients le mercredi 30 août 2017 à 13h. La station, ouverte 24h/24h, distribue gazoil et sans plomb 95. Elle dispose aussi d'une borne de charge pour véhicule électrique qui est en cours de mise en service. Les distributeurs automatiques de carburant permettent d'utiliser divers moyens de paiement : les cartes bancaires, les tickets prépayés vendus en mairie ou badges pour les entreprises ayant ouvert un compte en mairie. L'entretien et la gestion quotidienne sont assurés par le personnel communal.



Cette réalisation, financée par notre communauté de communes, s'inscrit dans la politique de dynamisation du tissu économique de nos communes et de service à nos concitoyens.

Pour que cette initiative se transforme en succès, faites votre plein de carburant à la Station Intercommunale de Chabreloche !

Jean-Pierre Dubost, 1er adjoint



Extension du cimetière communal

Un cimetière est un lieu de mémoire, d'histoire, d'art, et aussi de recueillement et de pédagogie. Situé au cœur ou à l'extérieur d'une ville, il retrace toute la vie d'une commune et de ses habitants. Il représente une source d'archives considérables, gravées dans la pierre, le bois ou le métal. Tout comme l'école publique et les bâtiments municipaux, la commune se charge d'entretenir le cimetière. Jean-François Faye retrace dans une communication érudite l'origine du cimetière de Chabreloche, depuis le XIX^{ème} siècle, avant que la commune prenne son autonomie.

Il s'est depuis agrandi plusieurs fois toujours en direction de l'Est : en 1928 un terrain de 8 ares 30 centiares a été acheté à Jean-Marie Griffon, occasionnant l'ouverture d'un 2^{ème} portail en face de la route de Saint-Thomas ; en 1962 un nouvel agrandissement a été réalisé sur un terrain de 26 ares 84 centiares vendu par Joséphine Griffon, épouse Sauzedde, les travaux ont commencé en 1965. Dans le cimetière actuel, il reste 10 emplacements sur les 499 possibles. La commune doit donc l'agrandir pour que les personnes qui souhaitent y être inhumées à l'avenir y trouvent une place. Les travaux d'extension ont été réalisés au printemps 2017 sur un terrain de 1955m² acheté en 2002 à Ginette Sauzedde, épouse Carton. Cela permettra de créer 74 places de 6m². Un columbarium de 10 cases a été installé en octobre 2008 pour recevoir les urnes cinéraires des personnes incinérées. Le jardin du souvenir permettant de recevoir les cendres en cas de dispersion va être réaménagé.

Mireille Carton



Rénovation énergétique de l'école communale Jules-Ferry

Les grands travaux ont commencé !

Après un déménagement rondement mené par les parents d'élèves et les enseignantes, avec l'aide d'élus du conseil municipal, voilà la rénovation énergétique de l'école communale lancée.

La chaudière à granulés est en place, avec son silo, sous les salles de classe.

Les anciennes cloisons et portes de classes ont été détruites et leur remplacement est imminent.

Les fenêtres ont été remplacées par des fenêtres pvc, coulissantes pour un plus grand confort d'ouverture.

Les murs et le plancher ont été isolés, le doublage en plaques de plâtre a été réalisé.

La pose des supports de faux plafond est commencée, ainsi que les travaux de plomberie. La vmc sera bientôt installée, de même que les câblages électriques pour les lumières et prises, ainsi que ceux des différentes alarmes imposées par la législation.

Le choix des couleurs des salles de cours, de motricité et d'informatique a été validé, en collaboration avec l'équipe enseignante et une chromobiologiste. La commune avait en effet à coeur de faire au mieux pour le confort des élèves, et avait demandé qu'une professionnelle apporte son aide pour que les couleurs soient adaptées au bien-être des enfants.

Les élèves, pour leur part, se sont bien adaptés aux bâtiments provisoires.



Vues des travaux



L'objectif est évidemment de ré-intégrer l'école après les vacances de printemps, de façon à pouvoir accueillir la fête foraine sur la place du groupe scolaire pour la Saint-Jean.

Classes provisoires



Le calendrier est pour l'instant respecté par tous les acteurs de ce projet important pour la commune, à plus d'un titre.

Alain Granados

Travaux et achats 2017

Agrandissement du cimetière communal : 30 282.48 € TTC

Travaux rénovation énergétique du groupe scolaire :

montant actuel des travaux 448 063.93€ TTC

(pour mémoire estimatif 488 896.20€ TTC)

- maîtrise d'œuvre : 47 180.35€ TTC

Aménagement du jardin devant la mairie : 3 644.40€ TTC

Logements sociaux : total 22 412.78€ TTC (TVA non récupérable)

Remplacement de baignoires par des cabines de douche dans deux appartements : 7 702.20€ TTC

Travaux de rénovation d'un appartement dans l'ancienne gendarmerie : 6 132.27€ TTC

Remplacement d'un revêtement et réfection partielle suite à dégradation : 3 802.79€ TTC

Remplacement de radiateurs électriques anciens : 1 408.00€ TTC

Ainsi que des réparations diverses d'usure (chauffe-eau, robinets thermostatiques...)

Voirie : total 46 503.00€ TTC

RD 2089 rue de Clermont sortie Chabreloche : 21 287.40€ TTC

Chemin de la Gasse : 18 699.60€ TTC

Les Issards : parking 1 398.00€ TTC et **Chez Barges** 5 118.00€ TTC

Eau

Commande d'appareillages pour la **chloration de l'eau** : 15 203.74€ TTC

Pose d'une **vanne altimétrique** : 5 258.40€ TTC

Matériel

Véhicule voirie 8 648.76€ TTC avec immatriculation

Epandeur à sel 4 836.00 € TTC

Chaines à neige pour tracteur 1 122.94

Défibriateur 2 340.00€ TTC

Suite à la restauration du tableau de l'église, payée par l'association Les Amis de la Bibliothèque de Chabreloche, pose d'un **projecteur** : 501.60€ TTC

vie de la commune

commémorations

8 mai



11 novembre



Le vote du budget par le conseil municipal 21 mars 2017



**Visite de la commune par
le nouveau sous-préfet
David Roche
10 février 2017**

Le maire et les conseillers municipaux font visiter au représentant de l'Etat le groupe scolaire Jules-Ferry et lui exposent le projet des travaux qui vont débiter l'été 2017.



*En présence de nombreux élus de
Thiers Dore et Montagne*

**inauguration de la
Ferme du Chandalon**

31 août 2017



Le marché du mercredi matin



Repas festif
pour les aînés de la commune
26 novembre 2017



La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est gérée et animée par une association : **les Amis de la bibliothèque de Chabreloche** (les ABC) qui a signé une convention avec la municipalité. Les locaux, les documents et livres, le mobilier appartiennent à la commune et l'association est responsable du fonctionnement et de l'animation du service. Tous les membres de l'association sont bénévoles. Le bureau est composé de :

Président : Alain Granados

Vices-présidentes : Mireille Carton, Michèle Pasquet

Secrétaires : Isabelle Perrin, Monique Goutey

Trésorières : Eliane Ponson, Fabienne Gameiro.

Claudine Soanen est également bénévole.

L'accueil du public est assuré par les bénévoles les :



Mercredi de 14h30 à 16h30

Vendredi de 16h30 à 18h sauf pendant les vacances scolaires.

Samedi de 10h30 à 12h

L'adhésion à la bibliothèque pour emprunter des livres et documents est de 8€ par famille et par an. C'est gratuit pour les enfants et pour la lecture sur place. Les adhérents sont 92 pour 2016-2017, dont 41 enfants, une augmentation importante depuis que la nouvelle équipe a pris ses fonctions.

Le nombre de documents prêtés est aussi en augmentation : depuis septembre 2016 : 1020 documents ont été emprutés dont 640 depuis janvier 2017. Le catalogue a été tenu à jour : environ 1366 livres pour adultes, 707 livres pour enfants et adolescents. De nouveaux livres sont achetés plusieurs fois dans l'année, en fonction de l'actualité éditoriale, des animations organisées, des demandes de lecteurs.

La bibliothèque municipale a aussi pour rôle de proposer des animations culturelles : en 2017 :

Mardi 14 Février : atelier d'écriture dans le cadre de la résidence d'artistes de la communauté de communes

Mercredi 10 mai : lecture pour les enfants de la Source

Mercredi 21 juin : inauguration de la restauration du tableau de l'église pour laquelle l'association a servi d'intermédiaire ; concert pour la fête de la musique avec le duo Népenhès : musique classique espagnole

Samedi 24 juin : rallye-jeu pour les enfants

Samedi 30 septembre : lecture en magasin dans le cadre de la saison culturelle de Thiers Dore Montagne : Récits d'enfance par Michèle Belligat.

dimanche 19 novembre 2017 : dans le cadre de la saison culturelle Saison culturelle de TDM et du Festival départemental Les Automnales : spectacle tout public « Dans ma tête », sur le thème de l'autisme .



La médiathèque départementale permet le renouvellement de l'offre avec le passage de la navette, les livres et documents demandés par les lecteurs sont commandés à Clermont et livrés rapidement. Une collaboration est aussi engagée avec la médiathèque de Thiers lors d'opérations de désherbage qui permettent d'éliminer des livres en double ou usagés et d'acquérir de nouveaux documents à des prix intéressants.

Des projets pour 2018

La bibliothèque municipale va déménager : un local appartenant à la commune s'étant libéré suite à l'arrêt du commerce de chaussures, ces locaux verront prochainement l'installation de la bibliothèque municipale : plus vaste, plus clair, muni de deux vitrines, ce local sera plus adapté et plus proche du centre-bourg.

Une surprise : la double cabine téléphonique désaffectée par la Poste va revivre sous forme d'une petite bibliothèque en libre-service : Livres libres seront à la disposition de tous et sous leur responsabilité. Vous en saurez plus très bientôt !

Le concert pour la fête de la musique sera reconduit avec cette année de la musique klezmer par le groupe Hot Azoy : rendez-vous le 21 juin à 21h dans le quartier de l'église !

portrait

Eliane Ponson

25 ans de bénévolat

C'est en 1992, quand Mme Parrain, qui assurait alors l'intérim de Mme Faure, le lui a proposé, qu'Eliane Ponson est devenue une des personnalités marquantes de la bibliothèque municipale de Chabreloche.

Originaire de Thiers, elle s'est installée à Chabreloche en 1962, au début dans le bourg. Elle est ensuite partie vivre quelques années à la Grande-Bergère, puis est revenue dans notre commune, où elle vit depuis, à l'entrée de la ville. Femme au foyer, elle a travaillé à domicile, dans la coutellerie.

Elle s'est investie dans la bibliothèque municipale, passant en 2009 une formation de bibliothécaire. Durant trois semaines, 2 jours par semaine, elle s'est rendue à la médiathèque départementale, pour y suivre cette formation.

Elle a ensuite tenu la bibliothèque, avec Gisèle Faure. N'ouvrant d'abord que les mercredis après-midi, elles ont ensuite ouvert aussi le jeudi après-midi.

Grande lectrice, Eliane participe à la gestion de l'établissement. Elle est en effet la trésorière de l'association "Les Amis de la Bibliothèque de Chabreloche". Elle participe chaque année au désherbage, qui consiste à écarter les livres les plus anciens et les vendre à bas prix. En novembre, les différentes bibliothèques de la montagne thiernoise se retrouvent pour cet événement, à Thiers, à l'invitation de la médiathèque de Thiers.

Elle fait régulièrement partie de l'équipe qui choisit les livres empruntés à la médiathèque départementale.

Eliane vous reçoit, en compagnie de Monique Goutey, le mercredi après-midi, dans les locaux de la bibliothèque municipale de Chabreloche.



Alain Granados

AG de la bibliothèque septembre 2009 ...



... et AG septembre 2017



2009 arrivée de l'ordinateur à la bibliothèque !



1er rallye jeu pour la Saint-Jean juin 2009





État-civil

naissances

Olyvia PASTOREK née le 6 février

Soën GUESDON né le 6 mars

Meïssa SOUBHI née 10 mars

Swan YTOURNEL né le 4 juin

Noé BRETTON né le 18 juillet

Ayrton VANG né le 22 juillet

Fleur MALOCHET née le 2 septembre

Lucas TRIOULIER né le 15 septembre

Kilian LOGLI né le 21 octobre

Inaya DASSAUD LEBLANC née le 14 novembre

Alix CHAMBRIARD, née le 7 décembre

Edzio MEUNIER, né le 9 décembre



Noé



Lucas



Soën



Edzio



Inaya

mariages

Hélène BLARY et Jean-Marc DELZENNE le 24 juin

Laura CHALET et David FORET le 22 juillet

Laure TRAPEAU et Ludovic ARRONDEL le 12 août

Armelle BUTIN et

Cyrille VILLENEUVE

le 23 septembre



Armelle et Cyrille



Hélène et Jean-Marc

décès



Bernard CHAMBRIARD, le 13 janvier 2017 à Arconsat

Irma CLAIR, le 23 janvier 2017 à Chabreloche

Roger CRESCIONI, le 30 janvier 2017 à Chabreloche

Rolland BAYLE, le 8 mars 2017 à Thiers

Maria-Suzanne GENTY, le 24 mars 2017 à Thiers

Ginette MUZARD Vve LE COURT, le 6 mai 2017 à Chabreloche

Guy JAILLER, le 5 mai 2017 à Clermont-Ferrand

Abed LAHRIM, le 22 mai 2017 à Vichy

Gilberte GEORGES Vve DUBOST, le 22 mai 2017 à Thiers

Emma BOURGUIGNON Vve ESSERTEL, le 7 août 2017 à Chabreloche

Fernande BOELY Vve FAYE, le 24 août 2017 à Thiers

Josette PAUZE Vve CHASSE, le 10 septembre 2017 à Thiers

Anne-Marie DEFRADAS Vve DOZOLME, le 16 septembre 2017 à La Monnerie

Georgette FONTENILLE Vve COTTE, le 21 septembre 2017 à Chabreloche

Christiane CORNET Vve ANDRES, le 28 septembre 2017 à Givors

Lucette GARRET Vve BORTOLIN, le 4 octobre 2017 à Thiers

Germaine CHOSSON Vve POINTU, le 14 octobre 2017 à Thiers

Georges BARTASSOT, le 23 octobre 2017 à Thiers

Paulette JEUNET Vve FLEUROT, le 1^{er} novembre 2017 à Chabreloche

Simone GENEST Vve PASTOREK, le 9 novembre 2017 à la Monnerie

Marguerite MOUSSET Vve SARRY, le 7 décembre 2017 à Chabreloche

Le cimetière de Chabreloche a été construit sur un terrain donné par Jean Brissay, propriétaire cultivateur de Bras de fer.

Jean Brissay est né le 28 février 1785. Il est le fils aîné de Pierre Brissay, le maire éphémère de la Révolution. Marié à Benoîte Bostborge, la nièce du curé Antoine Bostborge, il s'est installé à Bras de fer dans une propriété reçue en héritage, tandis que ses cadets restaient dans la maison familiale de « chez le vacher » au bourg d'Arconsat.

Adjoint depuis 1831, Jean Brissay assure du 10 juillet 1838 au 2 novembre 1840 la fonction de maire d'Arconsat par intérim après la tumultueuse mandature du notaire Jean Beaujeu qui avait tout fait pour que la mairie et l'église d'Arconsat soient transférées dans le hameau de Chabreloche où il tenait son étude notariale. Jean Brissay partage probablement les idées de l'ancien maire. Il était en effet signataire de la société pour construire l'église de Chabreloche qui comprenait dans ses statuts une clause visant à obtenir de l'évêque de Clermont la consécration de la future église de Chabreloche comme seule église d'Arconsat, la vieille église du bourg étant alors en pitoyable état.

En 1840, le préfet ne choisit pas de nommer Jean Brissay à la tête de la mairie, ni même comme 1er adjoint, sans doute à cause de ses démêlés avec la justice (1) ou de ses liens de parenté avec l'ancien curé Bostborge, le révolutionnaire. Dès lors, et sans doute aiguillé par le revanchard Jean Beaujeu, il est définitivement tourné vers Chabreloche.

Jean Brissay avait promis, par souscription verbale et volontaire, 18 ares de terrain pour faire le cimetière, à prendre dans l'angle sud-ouest de leur terre appelée la Terrasse, plus un passage de deux mètres de large pour arriver à la grande route. Le don, effectué sous la réserve de 3 m² d'un tombeau pour lui et sa famille, devait être réalisé par acte authentique « dès qu'on aurait la messe à Chabreloche ».

Mais Jean Brissay décède, à 63 ans, le 16 mai 1847, dans son domicile de Bras de fer. C'est sa fille Marie et son gendre François Begon des Suchères qui réalisent son vœu, le 19 janvier 1852, en donnant à l'église de Chabreloche un terrain de 50 mètres de longueur et 36 mètres de large.

Le nouveau cimetière, dont les travaux sont exécutés en même temps que ceux de l'église, est béni le même jour. Le 1er mars 1852, il reçoit son premier occupant, Jean Girard de Chabreloche âgé de 44 ans.

La réparation des murs du cimetière fut la cause d'un nouveau conflit au sein de la municipalité d'Arconsat avec les conseillers de la section de Chabreloche. (2)

En décembre 1877, les murs du cimetière sont en ruine et un devis de 1100 F est établi. Le marché de la reconstruction est

Origine du cimetière de Chabreloche

confié en août 1879 à Martin Grégoire. Mais faute de ressources suffisantes ces travaux n'ont pas pu être achevés en 1879.

En août 1913, les propriétés de Mme Rivière Ferrier du Coteau sont en vente. La commune souhaite acheter des terres dans le lieu du marais pour notamment agrandir le cimetière, établir une place publique pour le champ de foire. Un compromis de vente est signé pour une parcelle de 64 ares, le 10 août, pour 3950 F avec frais. Le coût de la réparation et de la reconstruction du mur du cimetière est évalué à 2100 F et l'aménagement de la place publique à 250 F, soit un total de 6300 F. On vote un emprunt de 6000 F sur 30 ans au Crédit Foncier et on espère une subvention du Département de 300 F.

En février 1915, le mur du cimetière est porté à 2 m et un portail de 3 m est établi dans le milieu du mur ouest.

Enfin, en août 1930, on décide de déplacer la croix monumentale qui se trouve dans l'allée centrale du cimetière afin qu'elle n'empêche plus le passage des pierres tombales.

(1) Jean Brissay devait avoir le sang chaud. Son ami Faye venait d'être condamné par le conseil de Préfecture pour une contravention à la police de roulage. Les deux compères, peut-être un peu éméchés, se présentent alors devant la caserne et injurient les gendarmes de Thiers, les accusant de faux et qu'on leur volait de l'argent ; et le sieur Faye ajoute menaçant « qu'on aurait mieux fait de l'attaquer dans une forêt, que là au moins il se serait défendu ». Conclusion, ils sont condamnés tous deux pour injures à fonctionnaires.

(2) La séparation en deux communes eut lieu le 31 mai 1876.

Jean-François Faye, président des Amis des Bois Noirs



Des Rouets au « Kremlin » à Chabreloche

Il est nécessaire de remonter le temps vers les années 1900 et suivantes, de s'intéresser aux rouets et aux différents intervenants pour comprendre l'origine du « Kremlin ». La force motrice indispensable aux moulins et aux rouets où se pratiquaient l'émouture et le polissage, à l'origine essentiellement hydraulique, sera supplantée progressivement par l'énergie électrique.

Les rouets hydrauliques :

Dans le bourg de Chabreloche, le plus ancien rouet, connu d'abord sous le nom de moulin de Girard puis Moeni ou Moigni, était situé en face l'ancienne gendarmerie. Antoine Charret l'a utilisé (équipé d'une turbine) jusque vers les années 1957. Il était alimenté par l'eau du Sabot canalisée dans un bief maçonné, longeant le Sabot puis passant sous le parking, les bâtiments contigus et la route.

Un autre rouet fut construit vers 1900 ou un peu avant, alimenté par le Sabot et probablement le ruisseau de Bras de Fer. L'écluse était située sur la partie est du parking le long de la route. Il se situait le long du Sabot et comportait 5 places d'émouleurs et de leurs polisseuses. Son propriétaire avant et après la guerre 14/18 était Louis Dulac (né le 3 juillet 1874).

Mon grand-père Gilbert Begon y a travaillé d'abord comme mécanicien, puis vers les années 1920 comme émouleur avec trois copains : Lucien Guyonnet, Henri et Lucien Cornet.

Les rouets « secs » ou électriques :

Leur développement à Chabreloche est dû à un négociant et entrepreneur, visionnaire pour l'époque, **Eugène Bernard**, né à Arconsat lieu dit le Marais le 29 décembre 1873, conseiller municipal de 1900 à 1912. Par ailleurs, en 1904-1906 il obtient une concession pour l'éclairage public et, ayant été réformé, travaillera pendant la guerre 14/18 pour l'Armée (obus, baïonnettes etc.). A son décès le 23 janvier 1919, ses activités seront poursuivies par sa veuve Marguerite Carton et son fils Fernand Bernard (25 décembre 1901-12 mars 1934).

Or, Fernand Bernard est un ami de Gilbert Begon avec lequel il partage les mêmes idées politiques. C'est lui qui va l'inciter à créer un rouet électrique en lui facilitant l'obtention de l'électricité.

C'est ainsi qu'avec les trois autres émouleurs du Rouet Dulac de la photo ils vont réaliser dans les années 1927-1928 ce projet de « rouet électrique » sur une partie du pré de mon grand-père, Gilbert Begon. Il sera situé au bord du chemin reliant le village de la croix du Poyet à la RN 89.

Le Kremlin : pourquoi ? C'est à cause des idées politiques des protagonistes :

- Celles de Gilbert Begon : il est socialiste et co-fondateur de la section de la SFIO de Chabreloche en 1929.

- Celles de Jean Sugier dit Jeantou (26 février 1928-24 octobre 2002) et de Gilbert Fortias dit Bébert (1 juin 1924-18 octobre 1994) : ils sont communistes engagés et pour eux l'URSS est un exemple.

Or dans les années 1956-1957, Jeantou Sugier et Bébert Fortias souhaitent racheter le « rouet électrique » (les quatre copropriétaires ne l'utilisant plus personnellement depuis fort longtemps), construire 2 maisons mitoyennes et désirent que Gilbert Begon leur vende 2 parcelles de son pré.

Mon grand-père accepte : ils seront donc voisins. Or il y a de nombreux pommiers dans son pré, il fait du cidre et donc ramasse les pommes journalièrement dès la fin août. Comme il est convivial, il aime bien parler et à l'occasion « boire un canon ». Souvent lorsque la discussion prend un tour politique les éclats de voix prennent le pas, qu'il s'agisse de l'invasion de la Hongrie, des péripéties avec le bloc de l'Est ou simplement de la politique nationale.

C'est ainsi que mon grand-père a baptisé le lieu du rouet « Le Kremlin », situé à l'est de chez lui et compte tenu des idées politiques des deux autres protagonistes. Le nom subsiste toujours pour les Chabrelochois mais certains ne connaissent ni l'origine ni le lieu précis.



Le rouet en 1924

-1er rang : 4 émouleurs : Lucien Guyonnet, Henri Cornet, Gilbert Begon, Lucien Cornet, et debout en tablier blanc Louis Dulac

-2ème rang : 4 polisseuses : Marie Forthias, Marie Beauvoir, Blanche Cornet, Philomène Begon (épouse de Gilbert), Géraud Delrieu (étameur qui logeait dans la cour du Rouet) avec dans ses bras son fils Raymond né le 23 février 1923



Des conseils et des aides pour améliorer l'habitat

Un Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat a été lancé en juin 2016 sur le territoire de la Montagne Thiernoise. Ce dispositif d'aide aux propriétaires est réalisé par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne en partenariat avec l'Etat et l'Anah, pour une durée de 5 ans.

Vos travaux peuvent être subventionnés :

Adaptation des logements au vieillissement ou au handicap,
Amélioration énergétique des logements (travaux d'isolation, de chauffage,...)

Réhabilitation des logements les plus dégradés,

Création ou rénovation de logements locatifs en centre bourg,

Ravalement des façades...

SOLIHA Puy de Dôme vous renseigne et étudie avec vous votre projet (visite sur place, estimation des aides financières). Des permanences ont lieu :

en mairie de Celles-sur-Durolle les deuxième jeudis de chaque mois de 10h30 à 12h00, en mairie de La Monnerie-Le Montel les quatrième jeudis de chaque mois de 10h30 à 12h00, **en mairie de Chabreloche les quatrième jeudis de chaque mois de 13h30 à 15h00,**

Vous avez un projet de travaux, n'hésitez pas à vous renseigner, **c'est gratuit.**

SOLIHA Puy de Dôme

129 avenue de la République 63100 CLERMONT FERRAND

Tel : 04 73 42 30 80

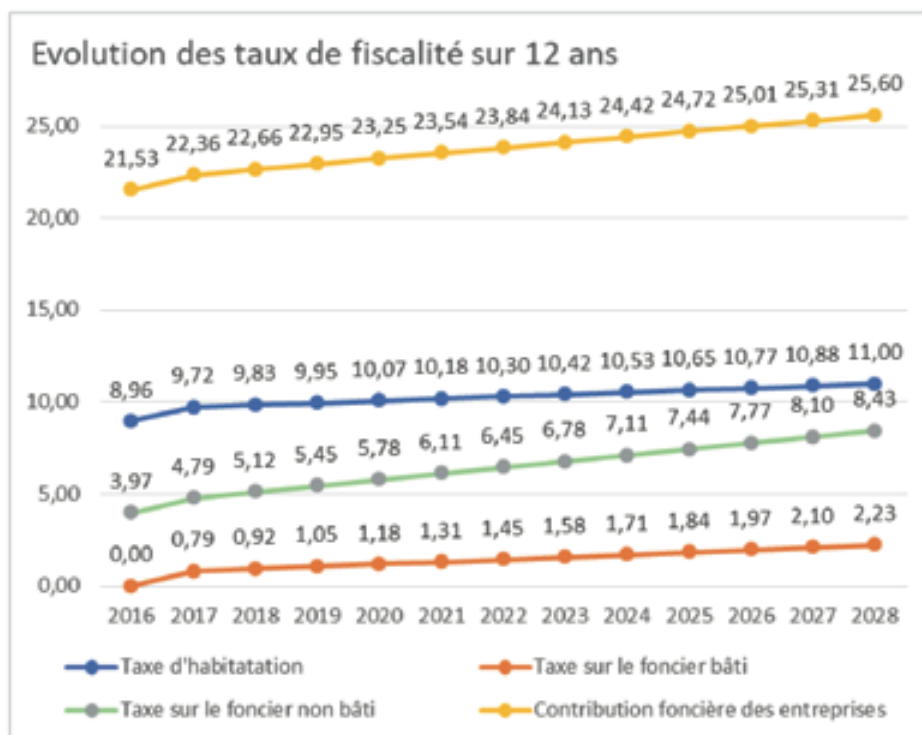
puydedome@solihha.fr

www.puydedome.solihha.fr

Evolution de la fiscalité intercommunale

A la suite de la fusion de la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise (CCMT) avec la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (TDM) et conformément à la loi, le conseil communautaire a délibéré sur le mode d'harmonisation des taux de fiscalité des ménages et des entreprises. C'est la méthode des taux moyens pondérés (TMP) avec lissage sur 12 ans qui a été adoptée ; ceci permet de générer un produit constant perçu par la collectivité, le temps que mécaniquement, le même taux par taxe soit appliqué

sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Toutefois, l'impact sur le montant de l'impôt reste modéré, à titre d'exemple avec une base de 3 000€ l'augmentation de la taxe sur le foncier bâti est de 23,73€ en 2017, puis 3,93€ pour les années suivantes.



Jean-Pierre Dubost, délégué pour Chabreloche à TDM

Parc naturel régional Livradois-Forez



Les jeunes observateurs de la biodiversité

Les établissements scolaires du Livradois-Forez travaillent, à l'initiative du Parc et de l'Éducation nationale, pour sensibiliser les élèves aux richesses de l'environnement. De nombreux projets liés à la connaissance et à la préservation de la nature ont été conduits avec les jeunes. Ces trois dernières années scolaires ont été consacrées à la biodiversité. Le bilan chiffré témoigne du succès de cette action : elle a impliqué 3 200 élèves, 124 classes, 90 établissements scolaires, 80 enseignants, 20 animateurs, 10 scientifiques. Elle a donné lieu à 380 journées d'animation auprès des scolaires. Le thème de l'agriculture a été choisi pour l'année en cours.

Contact : Audrey JEAN

Tourisme durable

Les prestataires touristiques engagés dans la Charte européenne du tourisme durable ou bénéficiant de la marque « Valeurs Parc naturel régional » sont regroupés dans le réseau des « Coccinelles ». Ils bénéficient individuellement et collectivement de l'accompagnement du Parc pour améliorer la qualité de leur offre. Ils sont aujourd'hui près de 60 à être en lien direct avec le Parc et ce réseau reste ouvert à toute personne intéressée. Contact : Caroline LE ROY

Forêt : élus et professionnels sur une même voie

Conçu en 2015 sur l'arrondissement d'Ambert, le mode opératoire relatif à l'exploitation des bois a été adapté et étendu à 46 communes de Haute-Loire et 99 des Combrailles puydômoises. Cette démarche sans équivalent en France intéresse. Elle permet une meilleure utilisation de la forêt en facilitant le dialogue entre élus et professionnels en amont des chantiers forestiers. Elle a vu le jour sous l'impulsion du Parc, grâce à un partenariat exemplaire entre les territoires, l'association des Communes forestières et les représentants des professionnels.

Contact : Vianney TAING



À la Une ! Le n°31 du Journal du Parc

Journal du Parc, « L'Auvergne côté soleil levant » change de forme et de mode de diffusion. Tiré à 20 000 exemplaires et distribué dans les commerces, les bibliothèques, les administrations locales... il est principalement destiné aux habitants du Livradois-Forez. Sa nouvelle formule fait place à plus de sujets, dans des articles plus courts, avec une illustration de qualité, de manière à relater les actions du Parc et le dynamisme du Livradois-Forez. Il est consultable sur Internet et disponible sur demande.

Contact : Jean-Pierre FOURNIOUX

Urbanisme : les communes bénéficient de l'accompagnement du Parc

Lancé en 2013, « L'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez » est à la disposition des collectivités pour apporter une aide technique lors de l'élaboration des documents d'urbanisme et des opérations d'aménagements : projets structurants (revitalisation des centres-bourgs, extension des bourgs...), constructions ou rénovations de bâtiments publics (logements, salles des fêtes, centres de loisirs, maisons de services...), aménagements d'espace public (places et traverses de village, sites naturels ou touristiques). Ce service fait partie intégrante des missions du syndicat mixte du Parc. Il appartient aux élus de le solliciter.

Contact : Juliane COURT

Devenir « Ambassadeur »

Le Parc naturel régional Livradois-Forez a constitué un réseau d'ambassadeurs de la nature. Toute personne volontaire peut le rejoindre. La seule condition est de résider à titre principal ou secondaire dans le périmètre du Parc Livradois-Forez. Il s'agit d'un engagement individuel, volontaire et bénévole pour participer au recueil de données sur la faune et la flore, à la diffusion d'informations, à l'organisation d'événements et de sorties, à des temps d'échange et de convivialité... Un forum est à la disposition des ambassadeurs : <https://obs.parc-livradois-forez.org/>. Contact : Serge CHALEIL.



Photo Cédric Tournadre

Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc – 63880 St Gervais-sous-Meymont – Tél : 04 73 95 57 57
info@parc-livradois-forez.org - www.parc-livradois-forez.org

Le Blog « l'écho du Parc Livradois-Forez » : www.echo-livradois-forez.org

L'école

Art et Afrique

Jeudi 13 Avril, nous sommes allés à Thiers pour la journée de valorisation de notre projet sur les Masaïs. Nous avons participé à plusieurs ateliers : un atelier danse africaine, un atelier contes. Nous avons visité une exposition de peintures africaines et de photographies de Masaïs. Nous avons aussi regardé les œuvres que les enfants des écoles avaient réalisées. Nous avons retrouvé nos peintures.



L'après-midi, nous avons participé à d'autres ateliers : un atelier d'arts visuels où nous avons fabriqué des masques africains. Puis tous les enfants se sont retrouvés au cinéma Le Monaco pour la projection d'une séance de courts métrages sur la thématique de l'Afrique.

Initiation au recyclage des déchets

Coralie, une animatrice du S.B.A, est venue dans notre classe, nous apprendre comment trier les déchets. Elle nous a lu l'album : « Le Camion-poubelle ». Puis, de retour en classe, nous avons trié les déchets dans différentes poubelles : dans la poubelle verte, nous avons jeté les déchets non recyclables et les plastiques mous. Dans la poubelle jaune, nous avons mis les déchets recyclables : bouteille en plastique, papier, boîte de conserve, carton... Et le verre, nous devons le jeter dans la grosse poubelle verte à verre.



Avec les déchets ramenés en classe, nous avons fabriqué des visages.

Lundi 22 Mai, Coralie est venue faire sa dernière animation. Nous avons fabriqué une feuille de papier recyclé avec les vieilles feuilles de brouillon de la classe.



Les élèves de très petite section, petite section, moyenne section.

Voyage à travers le temps

Le 9 mai, les classes de CP et de CE1 se sont rendues au musée Richard-de-Bas à Ambert. La visite guidée, très riche d'objets d'époque et d'anecdotes, a permis aux élèves d'imaginer la vie d'autrefois des papetiers en découvrant leur pièce de vie et leurs chambres. Ils ont ensuite pu voir le travail des papetiers qui produisent encore aujourd'hui du papier en recyclant des chiffons. La visite s'est terminée par un atelier de fabrication du papier. Chacun a utilisé les gestes du papetier pour faire sa propre feuille.



L'après-midi a été consacrée à la visite de l'école 1900 à Saint-Martin-des-Olmes. Les élèves se sont tout d'abord essayés à l'écriture à la plume. Dur labeur ! Puis ils ont pu découvrir à travers une salle remplie de jouets d'autrefois la vie des enfants de leur âge un siècle plus tôt. Ils ont ensuite été conduits dans une salle de classe reconstituée ou encore une fois ils ont pu apprécier l'évolution qu'a connue l'école.

Nos petits élèves ne sont pas rentrés les mains vides de cette belle journée: une feuille fabriquée par eux-mêmes, un bon point, une page d'écriture à la plume, un billet d'honneur et de belles photos souvenirs.



Les élèves de la classe CE2-CM1 ont participé tout au long de l'année à un projet sur le thème de « l'Eco-Habitat » en relation avec les futurs travaux d'isolation thermique programmés dans le groupe scolaire. Ainsi, grâce aux conseils de Valérie Dupic, animatrice CPIE dont l'intervention était financée par le Parc Livradois-Forez et en lien avec les programmes scolaires, les élèves ont pris part à différents ateliers

pour trouver des solutions pour l'économie d'énergie : rédaction d'un questionnaire/conseils à destination des parents, ateliers sur les techniques d'isolation, sur les énergies éoliennes, photovoltaïques, hydrauliques et fabrication de murets en pierre, pisé, ciment, brique et tavaillon. Forts de ces nouvelles connaissances, les élèves se sont rendus en fin d'année à Saint-Genès-Champanelle en voyage scolaire pour visiter le site du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement construit sur la thématique de l'économie d'énergie (dont le toit végétalisé, le four solaire...) pour mettre en pratique leurs nouvelles compétences. Espérons que ces futurs citoyens sauront le temps venu faire appel à leurs souvenirs pour leurs futurs habitations à économie d'énergie....



Sortie à Vulcania

Le 22 juin dernier, les élèves de CE2 de la classe de Mme Bonnel et les CM1 de la classe de Mme Gendreau ont pris la direction de Vulcania pour une journée ludique et scientifique ! Après avoir testé les différentes attractions, les élèves ont essayé de percer le mystère de nos volcans grâce à un atelier pédagogique riche en expériences.

La préhistoire

Le 19 juin 2017, les élèves de CM2 ont fait un saut dans le passé en découvrant le site de Lascaux IV. Ils ont ensuite participé à des ateliers préhistoriques : taille de la pierre, tir au propulseur, allumage du feu et peinture pariétale au préhistodino Parc.

Le 20 juin, ils ont pu approcher et nourrir des Macaques de Barbarie à la vallée des singes à Rocamadour. Avant de repartir, ils sont descendus dans le gouffre de Padirac pour une visite en barque des entrailles de la Terre.

Encore un merveilleux voyage qui met un point final à la scolarité à Chabreloche. Ils sont partis au collège avec de magnifiques souvenirs des années passées à l'école primaire Jules-Ferry.



2017 : Comme toujours des sorties,
mais près de chez nous !!

Suite à notre retard à l'écriture de cet article, nous pouvons vous faire part d'une actualité musicale toute fraîche avec notre concert de Sainte Cécile du Samedi 9 Décembre 2017.

Celui-ci s'est déroulé pour la seconde année consécutive à la Salle Fernand -Bernard en présence d'un public nombreux et de nombreux représentants des sociétés locales et de la municipalité, que nous remercions vivement.

Sous la direction tournante de Léa Gazzotti, Benny, Alexandre Chazeau et Laetitia Bruyère, la Banda a présenté un programme varié et rythmé.



Ce fut l'occasion de mettre en lumière le talent de nos jeunes musiciens avec des solos au saxophone alto d'Anette Chantelauze et de Marie Pasquet mais aussi la prestation remarquée au trombone du jeune Vincent Gazzotti.

L'actualité de notre société, c'est aussi et surtout l'activité de la Banda avec, comme tous les ans, de nombreuses sorties mais aussi cette année une nouvelle manifestation à savoir la Bodéga organisée début Mars 2017. Qui dit Bodega dit soirée festive avec la participation des Troubles Fêtes d'Huriel (03) pour assurer la première partie de soirée. Coup d'essai et coup de maître puisque nous avons dû malheureusement refuser du monde, la salle Fernand-Bernard ayant atteint le maximum de sa capacité d'accueil.

Le mois d'Avril a lancé notre saison de Banda.

Vous verrez qu'une grande majorité de nos sorties se sont faites en local.

La (seule) plus lointaine, ce fut la première de l'année, à An-nemasse en Haute Savoie tout début Avril 2017. Nous sommes partis très motivés pour ces 2 jours d'animation mais nous avons dû vite déchanter une fois sur place. Une mauvaise organisation et une ambiance très spéciale ont eu raison de notre bonne humeur !!

De retour dans notre Auvergne natale, nous avons animé fin Avril la fête de la Saint-Georges d'Escoutoux, une des très

La Banda de Chabreloche

belles fêtes du Canton.

Un petit mot quand même pour notre soirée Théâtre organisée avec la sympathique troupe de Noirétable ; ce fut un moment de détente apprécié et qui sera renouvelé en 2018.

Le mois de Mai fut très chargé pour la Banda avec l'enregistrement de notre nouveau CD le Triolet, mais aussi l'animation du premier tournoi jeune de rugby du RC Thiers.

Fin Mai, nous voici de nouveau présents dans le bassin Thier-nois avec notre prestation musicale à la brocante/vide-greniers de Peschadoires ; une sortie qui s'est finie très très tard...



Puis vint le mois de Juin avec une fête déjà fréquentée par le passé mais toujours agréable à animer, la fête de Panissières puis notre traditionnelle Saint-Jean.

A signaler la grosse affluence du repas du Dimanche midi grâce aux efforts de la très dynamique équipe du Rétro mobile club du président Patrice Grangerodet. Quel plaisir de voir une association aussi motivée !! Le dimanche après-midi fut plus calme malgré un spectacle de qualité.



Nous avons ensuite poursuivi notre saison de Banda par 2 sorties en Juillet avec les 13 et 14 Juillet à Noirétable (défilé puis feu d'artifice) et Ennezat (repas républicain).

La semaine suivante nous voici à Celles pour l'animation sur 2 jours de la Sainte-Anne. Ce week-end festif s'est terminé en beauté avec le concert de Wazoo le Dimanche après midi ; nous avons ainsi pu échanger quelques notes avec ce groupe plein d'énergie.



Le début du mois d'Août fut marqué par la traditionnelle fête de Chapelat, toujours très fréquentée à l'heure de l'apéro et du repas campagnard.

Juste avant la rentrée des écoliers, la Banda s'est rendue à la fête d'Aigueperse où l'ambiance était très sympathique au contact de 2 autres musiques.



Fin Septembre, nous avons assuré l'animation de la fête d'Olliergues et passé un bon moment dans ce petit village jusqu'alors jamais fréquenté par la Banda.

Début Octobre, nous voici présents à la Foire de Saint-Priest la Prugne. Quel plaisir de parcourir les allées sous un temps magnifique et quel changement par rapport aux trombes d'eaux de l'année précédente !!

Dernière sortie de l'année (et quelle sortie !!), la traditionnelle fête de la saucisse de choux d'Arconsat ; grosse ambiance et grosse affluence avec un nombre important de bénévoles sur le pont : chapeau à eux !!

Lundi : GYM d'entretien

Mercredi : STEP / LIA

Vendredi : EVEILS, PIROUETTES, BODY MOVING

Samedi : DANSE (du CP à l'âge adulte)

Cette année encore, l'Animation Danse Chabreloche compte de nombreux cours, entre danse, gym et step. Tous s'entraînent chaque semaine pour préparer le gala de danse annuel qui se tiendra le **Vendredi 22 JUIN 2018** à la salle Fernand-Bernard. Nous vous attendons nombreux pour admirer les durs efforts de nos petits danseurs et danseuses !

Quelques mots des rouages de l'association : l'Assemblée générale de l'association a permis de renouveler sa confiance au bureau en place car pourquoi modifier une équipe qui tourne bien ?

Notre école de musique : nous avons enregistré l'arrivée de 7 nouveaux élèves à la rentrée de Septembre ; certes de jeunes enfants mais aussi des adultes, donc n'hésitez pas à vous lancer et venez nous rejoindre !!!

Renseignements auprès de notre président : R.Georges : 04 73 94 27 72.

A vos agendas :

Notre soirée Bodéga revient le Samedi 3 Mars 2018 avec la présence de nos amis de la banda Dub' d'Orléat. Places limitées, pensez à réserver rapidement vos places. De même, notre soirée Théâtre revient le Samedi 21 Avril 2018 avec la Troupe de Noirétable.

Pour finir, nous remercions la population et les commerçants pour l'accueil qu'ils nous réservent à l'occasion du passage de nos calendriers ainsi que la municipalité pour son soutien sans faille.

Le bureau de l'association :

Président : M. Richard GEORGES

Président d'honneur: M. Jacquot BEAUVOIR

Vice-président : M. Patrick DUMOULIN

Trésorier: M. Jean-Philippe BRUYERE

Secrétaire: M. Paul EPINAT

Responsables musicaux : Laetitia BRUYERE et Alexandre CHAZEAU

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la banda sur internet www.bandadechabreloche.fr mais aussi sur Facebook.



Animation Danse

Présidente : LOUBIERE Véronique

Trésorière : DUBOST Françoise

Secrétaire : HERODY Aurore



L'association des parents d'élèves

L'association des Parents d'élèves de Chabreloche compte à ce jour plus d'une douzaine de membres, dont deux nouvelles personnes qui nous ont rejoint en septembre.

Le bureau reste inchangé, à savoir :

- Étienne Dubost , président
- Ludovic Soubeyrand, vice-président
- Virginie Bost Giraud, trésorière
- Noémie Fezazi, secrétaire.

Le bilan de l'année est positif. Merci à tous d'avoir participé aux diverses manifestations organisées, que vous soyez parents d'élèves, mais aussi familles ou amis. Grâce à cela, cette année encore, l'association pourra contribuer au financement des projets de l'école (piscine, voyage scolaire, matériel...) et, bien sûr, offrira à toutes les classes de Chabreloche le spectacle de Noël : pour rappel, Noël dernier, les élèves avaient assisté à un spectacle plutôt original mêlant théâtre et effet audiovisuel, ce qui, vu l'ambiance joyeuse qui régnait ce jour-là, avait beaucoup plu aux petits et aux grands.

Les CM2 de l'an passé ont pu finir leur année en beauté en visitant le gouffre de Padirac lors de leur voyage scolaire.

Voilà donc brièvement ce que l'association a pu financer pour les élèves, grâce à la participation d'un grand nombre.

Cette année il y aura bien sûr le spectacle de Noël, avec goûter et peut-être même la visite du père Noël, mais aussi le traditionnel et apprécié loto et, en fin d'année, la fête de l'école.

Voici donc les dates à ne pas manquer :

Le spectacle de Noël le jeudi 21 décembre 2017.

Le loto le dimanche 18 mars 2018, à la salle Fernand Bernard.

La fête de l'école le 16 Juin 2018 dans la cour de l'école.

Alors, pour continuer à faire vivre tout cela, soyons encore plus nombreux lors des prochaines manifestations.

Et bien sûr, si vous souhaitez vous investir activement au sein de l'association, n'hésitez pas à nous rejoindre : les dates des réunions sont communiquées à l'avance dans les cahiers de liaison des élèves.

A bientôt !

Fête de l'école

Juin 2017



L'année 2017 côté caserne



L'équipe des sapeurs-pompiers volontaires est comme chaque année auprès de la population de Chabreloche en cas de nécessité . Il peut arriver que nos collègues d'Arconsat interviennent si le nombre de pompiers présents sur la commune n'est pas suffisant.

Depuis maintenant 3 ans nous sommes sous le système GICA (gestion individuelle centralisée de l'alerte) ce qui impose à chaque pompier présent sur la commune de renseigner sa présence sinon il ne sera même pas alerté contrairement à l'ancien système où tous les bips sonnaient ce qui est encore le cas sur Arconsat .

Nous sommes par ailleurs à la recherche de personnes volontaires et motivées pour renforcer notre équipe . La fonction de sapeur-pompier s'adresse aux hommes comme aux femmes âgés de 16 à 55 ans. Les personnes désireuses d'avoir plus d'informations peuvent contacter le chef de centre au 06 32 42 70 26 .

Cette année trois pompiers ont décidé de quitter leurs fonctions pour raisons personnelles : il s'agit de Chevalier Ludovic ; Theuil Christophe et Coste Pauline. Nous les remercions pour toutes ces années passées à nos côtés . Ces départs sont heureusement compensés par l'arrivée de 3 nouvelles recrues qui sont : Blary Delzenne Hélène ; Dal Zotto Claude et Montagne Lorenza : nous leurs souhaitons la bienvenue .

Quatre pompiers ont reçu la médaille de bronze pour dix ans chez les pompiers : Vernay Christelle ; Guillain Thomas ; Poncet Guillaume et Saint Joanis Grégory.

Nous félicitons Dorian Voissier qui a réussi à intégrer la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

Lieutenant Montagne Gilles, Chef de centre

PEDIBUS

L'association de randonnée PEDIBUS a fêté ses vingt ans le 9 juillet 2016 ; beaucoup d'anciens adhérents s'étaient joints à cette journée festive. Depuis cette date, de nouveaux adhérents sont venus grossir le groupe de randonneurs, pour parcourir les sentiers de la Montagne Thiernoise, du Parc Livradois-Forez, ou plus loin, dans le Parc des Volcans, sur les Hautes Chaumes...



Ces randonnées ont généralement lieu le dimanche, après-midi ou sur la journée selon la saison ; raquettes aux pieds en janvier et février dès que l'enneigement le permet.



PEDIBUS organise aussi des week-ends et des randonnées itinérantes, des séjours, des visites à la découverte du patrimoine. Des sorties de plusieurs jours ont été organisées dans le Chablais, en Bourgogne et dans le Pays Basque pour randonner et visiter la région. Nous avons eu l'occasion de visiter Thiers, Vichy, Saint-Etienne, Saint-Haon-le-Châtel. Quelques week-ends ont eu lieu dans le Cantal en toutes saisons, notamment à la saison du

brame du cerf dans la forêt de Chalinargues.

PEDIBUS participe à l'entretien du balisage de certains sentiers de Petite Randonnée et a participé au balisage du chemin de grande randonnée (GR89), « Chemin de Montagne ».

Comment s'informer ? Le calendrier figure sur le site : www.pedibusrandonnees.jimdo.com

Contact : Jen-Pierre Montrénaud (président) : 04 73 51 90 13 Viscomtat



Retro mobile club



La saison 2017 a débuté par son traditionnel dégomme le 2 avril sur nos routes thiernoises et du Forez avec un déjeuner à l'auberge de Conol à Verrières-en-Forez.

Le week-end de la Pentecôte, au volant de nos vieilles mécaniques, nous avons franchi des cols, emprunté des routes sinueuses jusqu'en Ardèche. La descente des gorges, sous un soleil magnifique, nous a offert d'imprenables panoramas. Au détour de quelques kilomètres, nous avons rejoint la mythique nationale 7 jusqu'à Montélimar.

Le 10 Juin, notre club a exposé ses anciennes à l'occasion du forum des associations du Pays d'Urfé à la Tuilière.

Une nouveauté cette année pour le rétro mobile club : lors de la fête de la Saint-Jean, nous avons assuré la tripe. Un défi que nous avons su relever avec un succès incontestable puisque nous avons servi pas moins de 450 repas. Nous tenons à remercier chaleureusement la Banda de Chabreloche pour son animation qui a été appréciée par le plus grand nombre, tous ceux qui se sont déplacés, sans oublier tous les membres du club.

Pour le 15 août, direction le Cantal pour trois jours de balade au cours desquels nous avons fait l'ascension du Puy Mary, visité Salers et dégusté l'incontournable truffade auvergnate, le tout sous un soleil radieux !

Une année bien remplie ... 2018 se profile déjà et promet encore de bons moments de convivialité avec notamment une excursion de deux jours au cœur de l'histoire automobile dans l'Est de la France.

Le 30 septembre, place du Groupe Scolaire, le club donnera le départ de son 21ème rallye, ouvert à tous les véhicules anciens.

Contact : Président du Rétro Mobile Club :

Patrice GRANGERODET Montsude 63250 CELLES SUR DUROLLE 04.73.94.29.53 retromobileclubchabreloche@gmail.com



Société de Tir

Carton plein pour la STC en 2017

Sur la fin de saison sportive 2016-2017, plusieurs tireurs ont participé aux concours amicaux de nos voisins : La cible d'or à Issoire, La journée de la femme à Roanne, le challenge de Brioude... Les tireurs se sont aussi déplacés sur les concours officiels, circuit national TAR « Robert Droguet » à Roanne, championnats départementaux TAR et 25/50M avec à la clé une médaille de bronze en pistolet libre (50M).

Pour la nouvelle saison, les tireurs préparent les championnats départementaux 10M en participant aux concours amicaux : Chabreloche, 9h du Puy de Dôme, Vertolaye, Arlanc....

Cette année 2017 a été marquée par l'organisation de deux manifestations, en juin la 7ème édition du biathlon d'été et en septembre le 2ème challenge des Bois Noirs.

Le biathlon a permis de faire découvrir notre commune et nos installations à des coureurs venus de toute la nouvelle grande région. Nous avons reçu 51 coureurs, qui sont repartis enchantés de l'épreuve et ont promis de revenir plus nombreux pour la 8ème édition qui se déroulera le 16 juin 2018. Pour cette édition, notre ancien Président a reçu des mains du Président de la Ligue d'Auvergne la médaille de commandeur de la Fédération Française de tir, félicitations à lui.



Le challenge des Bois Noirs est le premier de la saison 10M, il permet aux compétiteurs de reprendre le chemin des pas de tirs. Cette édition a compté 50 tireurs avec les clubs de TARARE et de VIENNE pour ne citer que les plus lointains. Le challenge part cette année pour CHATEL-GUYON.

L'année 2017 a été marquée par l'obtention du diplôme fédéral d'animatrice pour Céline PASQUET et Séverine GUILHEM. La réussite à cet examen nous permet d'ouvrir une école de tir. Nous accueillons les enfants à partir de 8

ans les samedis de 10h à 12h. Pour tous renseignements voir la responsable Céline PASQUET ou un membre du bureau.

Toutes les infos concernant la Société de Tir sont disponibles sur notre site : tirchabreloche.clubeo.com



Association des donneurs de sang

Cette année, votre mobilisation a été plus forte, que ce soit pour vos dons de sang ou à l'occasion de la Marche du 14 Mai 2017 et nous vous remercions grandement.

L'équipe des bénévoles a besoin encore plus de vous cette année.

Devenez bénévoles à nos côtés. C'est juste un peu de temps (4 demi-journées par an) mais un si grand service pour la vie.

Contactez la présidente YTOURNEL Fernande au 04 73 94 26 15

On compte sur vous en 2018

Bienvenue à Mme GIRARD et à Mme DEFOND nouvelles recrues de l'association.

Une pensée particulière à nos deux membres disparus Paul CORNET et Simone PONSON.



Durolle foot



Les années se suivent et se ressemblent : à deux journées de la fin du championnat l'équipe fanion se retrouvait avec 7 points d'avance (Courpière ayant fait le nul à Saint-Babel) et donc accédait à la R3 (ancienne promotion d'honneur de la Ligue Auvergne). Pour la nouvelle saison en R3 on peut dire qu'elle n'a perdu aucune pièce maîtresse. Cette nouvelle promotion a entraîné la venue d'une quinzaine de joueurs et le retour des frères Rodrigues Anthony et Lionel ainsi que de Teymen Mehmet qui avaient connu la PH. Autre recrue de choix : Sami Ait (Franc Rosier). Les effectifs, cette année, de Durolle Foot sont d'une cinquantaine de joueurs avec pour corollaire la création d'une troisième équipe et d'une quinzaine de dirigeants.



Équipe 1



Équipe 2

Après six journées l'équipe fanion est troisième à 1 point des deux premiers Vorey et Brives-Charensac. Le début de championnat est prometteur l'ambition de Durolle Foot est donc de jouer les premiers rôles et d'accrocher une place sur le podium.

Son bureau a été reconduit :

Président : Marc FAFOURNOUX Vice Président : Michaël DUBOST

Secrétaire : David FILLIOT Secrétaire-Adjoint Gilles : SOANEN

Trésorier : Alain RIGAUD Trésorier-Adjoint : Cyril BESSERIAT



Équipe 3



U6-U7

GROUPEMENT DUROLLE FOOT

Cette année le GROUPEMENT DUROLLE FOOT, c'est près de 150 joueurs :

Une équipe U18 Promotion Responsable : Mickaël FETU

Une équipe U15 Elite Responsables: Franck RODDIER et Thierry OJARDIAS

Deux équipes U 13 Promotion Responsables : Franck CHAUX et FRANCK DANIEL Critérium : David FILLIOT

Deux équipes U 11 Responsables U11 : Vincent GOYON U10 : Samih CHAJID

Football animation : 1 équipe U6-U7 3 équipes U8-U9 : Laurent ROGER et VIRGINIE WETZEL

Le Bureau du GROUPEMENT DUROLLE FOOT :

Président DUBOST Michaël

Vices-Présidents VACHON Xavier, FAFOURNOUX Marc, BRISSAY Richard

Secrétaire SOANEN Gilles

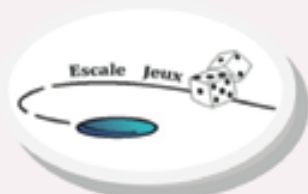
Trésorier RODDIER Daniel



U8-U9



Escale jeux



Contact Annie 06 68 14 94 41

L'Association Escale jeux, Ludothèque Itinérante basée à Chabreloche, a lancé son premier volet du festival de jeux **CHAB 'EN JEU** les 26, 27 et 28 mai 2017.

Cette première édition a placé le village sous le signe du divertissement pendant tout le week-end où environ 400 festivaliers ont pu découvrir un large éventail de jeux et d'animations de plein air comme suit :

Un concert d'ouverture du Virlo Pop Orchestra, deux soirées jeux, un jeu de famille géant chez les commerçants, un tournoi de Memory inter-générationnel, des espaces dédiés aux tout-petits, une sensibilisation au don d'organes ainsi qu'au recyclage, présence de créateur de jeux ainsi que des jeux de société pour petits et grands. A l'extérieur se trouvaient des bumpers, de la sarbacane, du fusil laser, une table interactive et des jeux en bois surdimensionnés.

Les deux magasins Terre Happy de Thiers et Idée jeux de Noiretable ont permis de repartir avec ses coups de cœur. Stéphanie de Ludibois a fabriqué pour l'occasion un grand jeu en bois surdimensionné qui a été gagné à la tombola par M. et Mme Seychal. Différents lots ont été répartis entre les participants des tournois.

Chab'en jeu a proposé une occasion unique de se divertir en famille ou entre amis débutants ou experts, pour le défi ou juste pour l'ambiance, cela sur un seul et même espace. Le festival était en entrée libre Le mot d'ordre était de s'amuser.



La gratuité de l'événement a nécessité à

l'équipe d'organisation une recherche de partenariat. Escale jeux a pu trouver du soutien de la part de la mairie et des commerçants locaux. Sans eux, l'aventure n'aurait pas été possible. Ludicalin mascotte prêtée par Auvergne Jouets a eu un rôle déterminant dans la communication et a ravi petits et grands.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont beaucoup donné de leur personne !!

A L'ANNEE PROCHAINE !! VENEZ NOMBREUX POUR LA DEUXIEME EDITION

Yoga du Montoncel



L'association Yoga du Montoncel, a vu, cette année encore, son effectif augmenter, et compte une centaine d'adhérents répartis sur quatre cours (un le lundi soir, un le mardi soir, deux le jeudi matin). Ceux-ci sont assurés par Odile Malval et Geneviève Gidel qui vient de valider sa formation de professeur de Hata Yoga. Les participants apprécient de venir se poser chaque semaine sur leur tapis pour bénéficier d'un moment de détente physique, mentale et émotionnelle.

Pour toute information contacter le 06 63 09 67 08



Club escalade



Malgré le travail et l'investissement de tous ses adhérents, la saison 2016-2017 se terminait avec un bilan mitigé. La rentrée de septembre 2017, quant à elle, avec une croissance de l'ordre de 30% d'adhérents nous permet de voir l'avenir différemment :

28 enfants fréquentent assidûment cette année l'école d'escalade du mercredi après-midi. Ils sont encadrés par Julien Méral, notre moniteur, avec le soutien de Frédérique Morin et Fabrice Rota, bénévoles et adhérents du club. De nouveaux adolescents et adultes participent aux séances d'entraînement du soir. Quoi de mieux pour redynamiser une association que de nouvelles recrues ! Pour ne pas les décevoir, des projets sont mis en place avec la création de nouvelles voies d'escalade, pour les novices et aussi les bons grimpeurs, avec l'achat de nouvelles prises, avec des rencontres organisées entre clubs voisins (Vichy - Cusset, Boen).

Cette année encore, le club d'escalade a participé à la plupart des manifestations départementales et il a organisé en avril le rallye d'escalade à Chabreloche. 60 grimpeurs de notre département y étaient présents pour se lancer à l'assaut des nouvelles voies d'escalade créées spécialement pour cet événement.

Le club a organisé tout au long de la saison et pour le plus grand plaisir des adhérents son lot de sorties en extérieur. La grimpe en salle, c'est bien, mais sur le rocher !!! Parmi les meilleurs souvenirs, citons : Sormiou dans les Calanques de Marseille, la montagne percée au bord de l'Allier, les falaises du Chassezac en Ardèche, et notre plus beau rocher en Auvergne, l'incontournable « dent de la Rancune » dans le massif du Sancy.



Les 3-4-5 novembre à Riom, le club de Chabreloche a apporté son soutien au bon déroulement des championnats de France handisport escalade organisés par la ligue des sports adaptés Auvergne-Rhône-Alpes, avec Florian Gelin.

N'hésitez pas à nous rendre visite à la salle Fernand-Bernard pour essayer ou tout simplement voir cette activité « grimpe » de plus en plus en vogue auprès de la jeunesse.

Pratique : école les mercredis après-midi; entraînement adultes les lundis, mercredis et vendredis de 19H30 à 22H

Pour tous renseignements : cechabreloche@gmail.com et <http://escalade.chabreloche.over-blog.com/>

La prise d'eau



L'année 2017 restera un bon cru de l'association. Le Concours de pêche du 21 Mai a fait le plein de pêcheurs (venus d'Annecy pour certains...), et le midi, le Jambon à la broche fut apprécié par les quelques 200 gourmands présents.

Tout au long de l'année, Guy et quelques acolytes, ont entretenu au mieux les abords de l'étang pour que les pêcheurs puissent profiter pleinement du cadre agréable de ce petit coin de pêche. La météo chaude et ensoleillée de cet été nous a contraints d'annuler quelques lâchers de truites par manque d'arrivée d'eau, et nous en profitons, encore une fois, pour nous en excuser auprès des pêcheurs. Des tables et un barbecue sont également présents autour de l'étang afin que chacun puisse venir passer une journée en famille ou entre amis, au bord de l'eau. Truites, tanches, carpes et friture sont présents afin de satisfaire le maximum de pêcheurs. Les cartes de pêche sont en vente directement à l'étang ou au bureau de tabac Derossis. Nous en profitons pour remercier Xavier Derossis pour la vente de nos cartes de pêche tout au long de l'année.

Nous clôturerons cette saison autour d'un repas de fin d'année afin de reprendre des forces et repartir de plus belle en 2018 !

La Prise d'Eau recrute ! Nous sommes une petite association mêlant jeunes actifs et jeunes retraités, pêcheurs et non-pêcheurs mais forcément tous amoureux de moments de convivialité et de partage autour de cet étang...alors si vous êtes intéressés pour vous joindre à nous et donner un peu de votre temps pour animer la vie associative de la commune, n'hésitez pas !



En attendant de tous vous revoir, nous vous souhaitons une très belle année 2018.

VTT Club

ESPACE VTT DU MASSIF DES BOIS NOIRS

Pour la 4^{ème} année consécutive, notre randonnée VTT a été labélisée « RANDO D'OR » par la Fédération Française de Cyclisme. La 16^{ème} édition de la « Bois Noirs Oxygène » proposait 6 circuits de randonnées de 10 à 87km et un circuit « type Enduro » de 32km avec 6 spéciales.

Pour remplacer les remontées mécaniques de la station de Chalmazel qui étaient en maintenance décennale, nous avons élaboré des circuits sur le thème du patrimoine de notre région. Les circuits de 55 et 87km traversaient le village médiéval de CERVIERES pour ensuite passer au pied du CHATEAU DES CORNES D'URFE. Plus de 50% d'entre eux ont pris le temps de monter en haut de la tour du Château pour admirer le panorama à 360°.

Une nouvelle fois les vététistes qui sont venus de toute la France ont plébiscité la beauté de nos paysages et la qualité des prestations proposées. Pour les accueillir, 80 bénévoles se sont mobilisés pendant tout le week-end pour le balisage, l'accueil des participants, les repas et ravitaillements.

Pour répondre aux demandes importantes de topo guides, nous avons réédité 200 exemplaires. Une nouvelle fiche a été rajoutée pour intégrer les deux nouveaux circuits de la commune de Celles qui a rejoint l'Espace VTT en 2015.



Pour 2018 la « BOIS NOIRS OXYGENE ! » sera organisée sur la commune de NOIRETABLE le 24 juin. Nous proposerons 6 nouveaux circuits de randonnée VTT de 10 à 100 km et 1 circuit Enduro d'une trentaine de kms avec minimum 5 spéciales. Retour à la Station de Chalmazel pour emprunter les remontées mécaniques pour les circuits supérieurs à 50km et pour le circuit Enduro. Tous les parcours seront adaptés et ouvert au VTTAE (VTT à assistance électrique).

Infos renseignements : www.boisnoirs.fr ou contacter Alain au 06.73.24.07.49

VTT CLUB DES BOIS NOIRS

Dans l'une des plus vieilles forêts d'Europe, le VTT Club des Bois Noirs a trouvé son terrain de jeu idéal qui passionne tous ses membres. Créé depuis 1991, nous comptons aujourd'hui plus de 50 licenciés dont de nombreux jeunes.

Les activités du club sont multiples et les objectifs principaux restent inchangés :

- favoriser les sorties VTT en groupe afin de partager la connaissance de nos fabuleux chemins dans la bonne humeur. Nous roulons habituellement ensemble tous les dimanches matins sur les départs de l'Espace VTT-FFC.

- initier les enfants à la pratique du VTT sous toutes ses formes (randonnée, trial, orientation et descente) par l'animation d'une école VTT tous les week-ends.

Découvrez les activités de notre club et faites découvrir le VTT en parcourant notre région.

Info et renseignements sur notre site internet : www.boisnoirs.fr

Les dates à retenir :

Le 25 février : Journée tripes/beefsteak à la salle des fêtes de Chabreloche

Le 24 juin : Rando VTT « BOIS NOIRS OXYGENE ! » à Noiretable

Pour cette nouvelle année, recevez de la part de toute notre équipe tous nos vœux de bonheur et de réussite.



Pascal Montraynaud et Alain Chapot

CC THIERS DORE ET MONTAGNE, nouvelle collecte des ordures ménagères



Olivier Chambon,
vice-président TDM

Jean Pierre Dubost a interviewé Olivier Chambon, vice-président de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne sur les changements concernant la collecte des ordures ménagères sur le territoire des neuf communes de l'ex-CCMT.

Q : Olivier Chambon, qu'est-ce qui change concrètement au 1er janvier 2018 pour les habitants de Chabreloche ?

R : D'abord, les bacs des habitants de Chabreloche et de l'ex-CCMT étaient collectés depuis de nombreuses années par le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA). A partir du 2 janvier, c'est la communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM) qui va réaliser cette collecte.

Q : Le coût du service pour les habitants va-t-il changer ?

R : L'objectif est que le service coûte moins cher, mais ce coût ne dépend pas uniquement de nous; l'évolution des normes ou le tarif du traitement des ordures impactent ce coût. Cependant, nous devrions être plus performants car les camions qui vont collecter la commune de Chabreloche vont partir du centre de Thiers et non plus de Riom ou de Pont du Château comme c'était le cas avec le SBA. C'est donc une vraie économie en kilomètres parcourus pour les camions et en temps pour les agents.

Q : La part incitative de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOMI) prévue par le SBA est-elle maintenue ?

R : C'est un point qui a crispé beaucoup les gens, aujourd'hui il n'y a plus de taxe incitative, elle est

mise de côté. Le SBA était certainement allé un peu trop vite sur ce sujet, cependant, pour maîtriser le coût de traitement des ordures ménagères, il faudra obligatoirement produire moins de déchets.

Q : En clair, le montant de la taxe d'enlèvement ne dépendra pas du nombre de levées des bacs ?

R : Absolument, la TEOMI n'étant pas mise en œuvre, la taxe ne sera pas impactée par le nombre de levées des bacs. Pour rappel, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est un impôt calculé sur le foncier bâti, elle n'est pas assujettie au service.

Q : La déchetterie de Saint Rémy va-t-elle continuer à fonctionner ?

R : Elle va continuer à fonctionner et nous améliorerons le service avec des horaires élargis. Elle sera désormais ouverte du lundi au samedi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Autre nouveauté, les habitants de Chabreloche et de l'ensemble de la communauté de communes pourront apporter des déchets dans les déchetteries de Puy Guillaume, Thiers ou Courpière. A noter que la déchetterie de Thiers est ouverte dès 8h du matin et jusqu'à 18h.

Q : Aurons-nous toujours besoin de la carte fournie par le SBA pour accéder aux déchetteries ?

R : Non, désormais la carte grise du véhicule suffit pour accéder à toutes ces déchetteries. Il faut préciser que ce service est gratuit pour les habitants de TDM.

Q : Dernière question, les bacs actuels seront-ils conservés ?

R : Oui, car les bacs sont en très bon état. En cas de problème sur un bac ou de modification au niveau de la famille comme par exemple l'arrivée d'un bébé, il suffit de le signaler en mairie et notre service se charge de le remplacer.



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

POUR MIEUX TRIER

LES BACS ET SACS JAUNES SONT RÉSERVÉS AU TRI SÉLECTIF



Emballages autorisés



BOUTEILLES
ET FLACONS
EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
MÉTALLIQUES
(aérosols, barquettes
aluminium, boîtes de
conserves et canettes)



BRIQUES
ALIMENTAIRES
ET EMBALLAGES
EN CARTON



PAPIERS,
JOURNAUX
ET MAGAZINES

Emballages indésirables

- Polystyrène (barquette de viande, poisson et charcuterie, éléments de protection...).
- Carton cannelé (gros emballage, déménagement...).
- Pots de yaourts et de crème.

- Sous-emballages plastiques (sachets de céréales, barquettes alvéolées pour biscuits...).
- Emballages et sacs en plastique.

- Papier photo et papier cadeau.
- Pots de plantes.
- Boîtes à fromage en bois.

Bon à savoir

- Retirez les films plastiques des magazines.
- Jetez les emballages en vrac sans les imbriquer.
- Ne lavez pas les emballages recyclables.

ET LE VERRE ?

Apportez vos bouteilles et bocaux dans les containers à verre habituels. Les bouchons et capsules se jettent dans la poubelle ménagère ; la vaisselle et les plats en pyrex doivent être apportés à la déchèterie.

ET LE RESTE ?

Les déchets verts, les encombrants, les gravats, les cartons cannelés, les produits dangereux, l'électroménager, les piles, les ampoules, la vaisselle doivent être apportés en déchèterie.

JOURS DE COLLECTE

CALENDRIER 2018

Les bacs et sacs sont à sortir la veille du jour de collecte, après 18h

Commune	Jeudi	Vendredi
Chabreloche	Tous les jeudis	semaine impaire



- ● Jour de collecte des ordures ménagères (OM).
- ● Jour de collecte du tri sélectif.

JOURS DE RATRAPAGE

DES JOURS FÉRIÉS

Rattrapage des jours fériés OM

Rattrapage des jours fériés TRI

Ascension > mercredi 9 mai

Toussaint > vendredi 2 novembre

souvenir



Classe de monsieur Alfred Forthias 1949

1er rang :

Gérard Delaire ; André Rigoux ; Maurice Morel ; Robert Dargon ; Michel Chevalerias ;
Claude Fugier ; Michel Archimbaud ; Roger Georges ; Lucien Gameiro

Rang du milieu:

Bernard Layes ; Robert Chatelus ; André Dubost ; Alain Begon ; Maurice Debout ;
Alain Breton ; Aimé Pasquet

Rang du haut :

M. Forthias ; Georges Sauzedde ; Pierre Chaux ; André Bernardin ; Michel Peurière ;
André Johannet

Merci à monsieur Delaire.

repas de quartiers

Gouttenoire-Chez Roche



Cette année la fête des voisins de Gouttenoire-chez Roche s'est déroulée comme d'habitude dans une très bonne ambiance, malgré l'absence des blagues de notre ami Francois. Nous nous sommes régales avec de bons filets mignons sauce moutarde à l'ancienne accompagnés de leurs traditionnelles pommes de terre au four. Ensuite l'après midi promenade pour les uns et pétanque pour les autres avant de se remettre à table pour le repas du soir et celui de dimanche midi pour terminer les restes. Puis tout le monde s'est quitté en se donnant rendez vous l'année prochaine CHEZ ROCHE.

Les Phants



Lotissement de Richard

